



**TRANSFERT DE LA COTATION DES TITRES ADA D'EURONEXT VERS ALTERNEXT
COMMUNIQUE RELATIF A LA CONSERVATION DES NORMES COMPTABLES IFRS**

En application de la recommandation AMF n° 2010-03 du 16 septembre 2010, et suite au transfert de ses actions sur Alternext, la société ADA indique qu'elle conserve les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Clichy, le 22 novembre 2010

Contacts Investisseurs :

Christophe Plonévez
ADA,
22-28 Rue Henri Barbusse
CLICHY (92110)
Tél. : 01 41 27 49 00

